



Rapport d'activité 2015

Service Résidences Logements

Résidence Accueil Delaître

Sommaire

1. PRESENTATION DE LA RESIDENCE DELAITRE	3
1. <i>Présentation des logements et du contexte</i>	3
2. <i>La procédure d'admission</i>	4
3. <i>Présentation du public suivi</i>	5
4. <i>Présentation des partenaires</i>	7
2. L'ACTIVITE EN 2015	8
1. <i>L'évolution de l'équipe</i>	8
2. <i>Entrée de deux nouveaux résidents</i>	9
3. <i>Travail avec le secteur médico-social</i>	9
4. <i>L'accompagnement social des résidents</i>	9
5. <i>Le collectif, la dimension de groupe</i>	10
6. <i>Perspectives</i>	11
3. L'ACCOMPAGNEMENT	12
1. <i>Le projet social de l'accompagnement</i>	12
a) <i>La gestion quotidienne du logement</i>	13
b) <i>Démarches administratives</i>	14
c) <i>La gestion locative</i>	14
2. <i>L'accompagnement social collectif</i>	14
3. <i>La gestion des problèmes techniques</i>	14
4. L'EQUIPE	15
5. L'ENJEU DE LA CONTINUTE DE L'ACCOMPAGNEMENT	16
6. CONCLUSION.....	17

1. PRESENTATION DE LA RESIDENCE DELAITRE

1. *Présentation des logements et du contexte*

Contexte

La Résidence Accueil de Delaître a ouvert ses portes en 2009 avec l'admission de 5 résidents¹. Le projet concernait 8 logements initialement situés 5 rue Delaître dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, dans une copropriété de 25 lots dont 14 logements qui sont la propriété de la Ville de Paris. La gestion a été confiée à la SIEMP. Le quartier, bien desservi par les transports en commun, est un quartier parisien traditionnellement populaire avec beaucoup de commerçants.

Dans le cadre de la politique en faveur du logement des personnes handicapées psychiques, la ville de Paris devait attribuer 8 de ces 14 logements à l'association Œuvre Falret.

Suite à des craintes du voisinage et des copropriétaires, le projet a évolué en février 2009 et il a été décidé que 5 logements seraient situés au 5 de la Rue Delaître et 3 logements au 3 rue Victor Letalle. Ces derniers logements devaient être livrés courant 2010, après réhabilitation, mais les travaux ont dû être modifiés en profondeur. Deux logements ont finalement été livrés en 2013, l'un en janvier 2013 et le dernier en octobre 2013. L'immeuble au 3 rue Victor Letalle est également une copropriété.

En 2015, un projet d'extension a permis à la Résidence de bénéficier de 4 nouveaux logements. Les deux appartements de la rue Sorbier et un rue des Platrières se trouvent dans le même complexe.

L'appartement situé 12 rue de l'Ermitage est situé à quelques rues de la Résidence Delaître.

Quant à l'appartement du 90 rue de Rochechouart, il se situe dans le 9^{ème} arrondissement (à 15 minutes du métro).

La Résidence Accueil Delaître compte donc aujourd'hui 12 logements, répartis comme suit :

- **4 appartements situés au 5 rue Delaître 75020 Paris,**
- **3 appartements situés au 3 rue Victor Letalle 75020 Paris,**
- **1 appartement situé au 22 rue des Platrières 75020 Paris,**
- **2 appartements situés au 22 rue Sorbier 75020 Paris,**
- **1 appartement situé au 12 rue de l'Ermitage 75020 Paris,**
- **1 appartement situé au 90 rue de Rochechouart 75009 Paris.**

¹ Cadre réglementaire : circulaire 200/595 du 10 décembre 2002, circulaire 2006-13 du 1er mars 2006 (elle introduit le concept de « Maison Relais dédiées aux handicapés psychiques », ultérieurement nommées Résidence Accueil)

Typologie des logements

- Les 4 logements rue Delaître sont des T1 à T2 :

1 T1 d'environ 18m²/ 2 T1bis d'environ 28m²/ 2 T2, d'une superficie allant de 32m² à 37m².

Ils sont équipés d'une cuisine (ou, po

ur l'un des T2, d'un coin-cuisine donnant sur le séjour), d'une salle de bains avec WC.

Dans les chambres, des placards ont été aménagés.

- Les 3 logements rue Victor Letalle sont des T1 :

3 T1 d'une superficie allant de 19 m² à 22m² environ.

Ils sont tous équipés d'une kitchenette donnant sur la pièce principale et d'une salle de bain avec WC à l'intérieur ou séparé selon les studios. 2 studios sur 3 ont un placard aménagé et tous bénéficient d'un frigidaire et de plaques électriques.

- Les 3 logements rue des Platrières et rue Sorbier sont des T1 :

T1 d'une superficie de 32m², équipé d'une cuisine indépendante, d'une salle de séjour, d'une salle de bain avec baignoire et WC, ainsi qu'un couloir dans l'entrée, équipé de placards aménagés.

- Le logement rue de l'Ermitage est un T1 :

D'une superficie de 34m², il est équipé d'une cuisine ouverte donnant sur la salle de séjour et d'une salle de bain avec WC.

- Le logement rue de Rochechouart est un studio :

D'une superficie de 24m², il est équipé d'une kitchenette, d'une salle de séjour et d'une salle de bain avec WC.

2. La procédure d'admission

La sélection des candidats se base sur plusieurs critères :

- Age : à partir de 18 ans
- Ressources : suffisantes et régulières pour pouvoir s'acquitter du loyer restant à charge.
- Handicap : souffrance psychique ou maladie mentale stabilisée – Obligation de signature d'une convention médicale avec le secteur médical suivant la personne (engagement de suivi et hospitalisation par le secteur médical si l'état de santé de la personne le justifie)
- Autonomie adaptée à la structure : les personnes doivent être en capacité de vivre seules dans un logement autonome sans un encadrement permanent (se lever, se laver, se nourrir, faire un minimum de courses, prendre son traitement....)
- Adhésion de la personne au projet de la résidence.
- Avoir fait une demande de logement social

Services orienteurs :

Avant janvier 2012, les candidatures nous étaient adressées par l'ASM 20, le réseau des CHRS, les services de gestion de tutelles ou les interlocuteurs sociaux.

A partir de janvier 2012, toutes les candidatures nous sont adressées via la plateforme du SIAO, qui recense les demandes directement à partir d'une fiche navette élaborée par un travailleur social.

Modalités d'admission:

1) La vacance d'un logement est signalée au SIAO par l'éducatrice de la Résidence via une fiche informatisée envoyée par mail, qui recense la typologie du logement et diverses informations le concernant.

2) Le SIAO propose un candidat correspondant aux critères d'accueil de la Résidence.

3) L'éducatrice contacte l'équipe sociale du candidat et propose un entretien d'évaluation. Cet entretien a lieu au bureau de la Résidence en présence du candidat et de son équipe sociale référente.

Cette rencontre permet de présenter au candidat le fonctionnement de la Résidence, de repérer les équipes qui l'accompagnent tant sur le plan social que sur le plan médical et d'évaluer avec la personne si le projet de la Résidence est adapté à son projet de vie.

Une visite du logement est organisée à la suite de cet entretien. Le livret d'accueil lui est remis.

4) Une semaine plus tard, un deuxième entretien est proposé au candidat. Celui-ci a lieu au bureau de la Résidence, en présence du candidat seul, de la coordinatrice du Service Logement FALRET et de l'éducatrice de la Résidence.

5) La coordinatrice et l'éducatrice se réunissent et statuent sur l'admission du candidat.

5) Si la candidature est retenue, la personne est admise après la signature avec le Directeur du Pôle, d'une convention d'occupation incluant l'accompagnement social et le suivi des soins, d'une convention médicale par laquelle le médecin psychiatre et la personne admise s'engagent à poursuivre les soins, de l'Etat des lieux d'entrée avec remise des clés et l'adhésion à une assurance habitation.

3. Présentation du public suivi

Notre spécificité associative nous a amenés à envisager l'accompagnement des personnes présentant une souffrance psychique ou une maladie mentale à leur sortie de prise en charge du secteur sanitaire (centre de postcure, appartements associatifs) ou social (CHRS, logement d'insertion...).

Faute de logement adapté, les personnes concernées par cet habitat alternatif sont soit dans des structures sociales ou médico-sociales ou des structures hospitalières, soit contraintes au « nomadisme social », allant de structure en structure, d'hôpitaux en centres d'accueil..., ou encore logées provisoirement dans des petits hôtels meublés, souvent vétustes, voire insalubres, trop chers, qui renforcent leur isolement et leur sentiment d'inadaptation. Il s'agit là d'un coût indirect pour la collectivité, non négligeable.

Ces personnes sont donc relativement autonomes mais elles restent cependant fragiles et isolées, de telle sorte qu'on ne peut envisager une intégration dans « le milieu ordinaire », sans craindre une détérioration de leur état psychique et social. Elles nécessitent la présence de professionnels à proximité pour être en mesure d'assumer la prise en charge de leur logement. Ces personnes disposent d'une certaine autonomie car elles n'ont pas besoin d'un encadrement permanent mais pas suffisamment pour pouvoir vivre seules dans un logement classique, essentiellement pour des raisons liées à leurs difficultés psychologiques (isolement affectif). En effet, pour ces personnes, le risque est de s'isoler, de se renfermer, de ne pas prendre soin d'eux-même (et du logement par extrapolation).

➤ **Les chiffres clé de l'année 2015 :**

- **Nombre de résidents : 10 – 5 femmes et 5 hommes.**
- **Mouvement : 2 entrées de résidents**
- **Moyenne d'âge : 42 ans (de 35 ans à 53 ans)**
- **Montant moyen des revenus mensuel : 948 €**
- **Montant moyen mensuel des prestations sociales : 750 €**
- **100 % des résidents perçoivent l'AAH**
- **40 % des résidents sont sous curatelle**

Parmi les dix résidents présents en 2015 :

- Quatre sont entrées à l'ouverture de la résidence
- Trois personnes sont arrivées en 2013
- Une personne s'est installée en 2014
- Deux personnes sont arrivées en 2015.

	Composition familiale	Age	Provenance	Mesure de Protection	Revenus	Date entrée	Date de sortie
Mme D	Femme seule	52	CHRS Foyer Falret	-	AAH	04/2009	
Mme H	Femme seule	35	Foyer Post cure Métairie	-	AAH+ ESAT	04/2009	
Mr L	Homme seul	45	Foyer Post cure Métairie	Curatelle R	AAH	10/2009	
Mr R	Homme seul	46	SAVS 17	Curatelle R	PI/FSI	04/2009	
Mr M	Homme seul	39	Hôpital (94)	-	AAH	02/2013	

Mr C	Homme seul	38	Foyer Post cure Métairie	Curatelle R	AAH+ PI	11/2013	
Mr M	Homme seul	34	CMP 10ème	-	AAH	04/2014	
Mme K	Femme seule	34	ASM 20	-	AAH	01/2013	
Mme J	Femme seule	37	CHRS Foyer Falret	-	AAH+AEEH +PAJE+ASF	08/2015	
Mme D	Femme seule	52	Adoma	Curatelle R	AAH	12/2015	

4. Présentation des partenaires

Le travail avec l'environnement est très important, notamment avec le voisinage de l'immeuble. La présence d'un professionnel au sein de l'immeuble permet de dédramatiser d'éventuelles difficultés, de favoriser la compréhension mutuelle.

Cependant, le travail de partenariat avec le service de la SIEMP, en charge de la gestion des locataires (bailleur social), doit être renforcé afin de répondre au mieux aux diverses demandes.

Ouverte sur la ville, au cœur de la cité, la résidence accueil doit mettre en relation, servir de « relais », afin que les résidents aillent chercher à l'extérieur, dans les services spécialisés, les aides, conseils, dispositifs dont ils peuvent avoir besoin, comme tout citoyen. L'accompagnement social recouvre les différents aspects relatifs aux démarches dites « administratives », en lien avec les institutions et autres structures comme la Mairie, les Caisses d'allocation familiales, les centres de sécurité sociale, les centres d'action sociale de la Ville de Paris, les services de santé... Il importe d'indiquer aux personnes logées les services et autres structures susceptibles de les aider dans telle ou telle démarche.

Des partenariats existent, et sont recherchés, avec les acteurs locaux susceptibles d'intervenir : Le centre d'action sociale pour les démarches liées aux droits sociaux, CMP, services de soins, hôpitaux, médecins libéraux. La continuité des soins est assurée par le secteur, avec lequel une convention est établie. De plus, l'ASM 20 inclut, dans les services existant sur l'arrondissement, une unité d'accueil temporaire qui peut faire face, le cas échéant, aux périodes de crises.

Les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) présents dans les 12ème et 20ème arrondissements sont également nos partenaires. L'articulation de nos deux structures, l'une en termes d'appui dans le logement et d'accompagnement social global et l'autre en termes de proposition d'actions collectives, constituent une réponse globale adaptée à la problématique des personnes que nous accueillons.

Par ailleurs, les liens concernent le tissu local : bibliothèques, associations sportives, culturelles, conseils de quartier, journées des associations, le centre social et culturel des amandiers....et il reste à renforcer.

Plusieurs réunions ont été organisées par la fapil (Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement), dans le but de faciliter l'accès au soin des personnes en difficultés habitants dans le 20^{ème} arrondissement.

Cette constitution d'un réseau de professionnels autour de la Résidence Accueil, pouvant intervenir en relais de la petite équipe de la Résidence, est primordial : outre l'ancrage et l'intégration dans la cité, cela permet également à cette maison de fonctionner avec des moyens humains limités, mais a priori suffisants si le travail en partenariat permet de s'appuyer sur les fonctions et compétences de chaque secteur (soin, accompagnement social...).

2. L'ACTIVITE EN 2015

1. L'équipe

Pauline PORTET, la Coordinatrice sociale qui occupait le poste depuis un an a quitté ses fonctions en janvier 2015.

La nouvelle référente sociale, Céline GRONDIN – de formation éducatrice spécialisée - est arrivée à la Résidence en février 2015.

Une passation entre les deux professionnelles a facilité et favorisé ce changement de poste.

La coordinatrice du Service Logement FALRET, Lisette AMIRAULT a pris ses fonctions en décembre 2015.

2. Entrée de deux nouveaux résidents

La Résidence Accueil Delaître a accueilli deux nouvelles personnes en 2015. C'était la première fois que la résidence utilisait la plateforme du SIAO pour procéder à une admission.

La première résidente à être arrivée était auparavant prise en charge par le CHRS foyer Falret. Le fait qu'elle ait été accompagnée par la même association a facilité les échanges entre les professionnels des deux services. Par ailleurs, une prise de contact relativement rapide et coordonnée avec son assistante sociale du CMP a permis aux deux professionnels de bien s'articuler autour de la répartition des objectifs liés au projet de cette personne.

Son arrivée s'est donc bien déroulée, la résidente a pu investir rapidement son appartement. Un lien rapide s'est instauré avec l'éducatrice de la Résidence.

La deuxième personne qui nous a été adressée occupait un logement via Adoma. L'association Œuvre Falret lui était déjà bien familière car elle a été prise en charge il y a quelques années par le CHRS foyer Falret, et par la suite par la Résidence sociale Castagnary où elle était restée 5 ans. Une bonne coordination avec sa curatrice a facilité la prise de contact. De part sa problématique, cette résidente a mis un peu de temps à investir les lieux de son nouveau logement, ainsi qu'à se saisir de l'aide proposée par l'éducatrice. Elle n'a pu encore à ce jour participer à aucune sortie collective, et n'a pas encore pu rencontrer les autres résidents de la Résidence.

3. Travail avec le secteur médico-social

La collaboration avec les CMP et le médecin psychiatre des résidents ne sont pas toujours évidente. Nous rencontrons parfois des difficultés à rencontrer les équipes de soins, ou tout simplement à échanger sur certaines situations. Cette difficulté est accentuée lorsqu'il y a peu de partenaires accompagnant la personne.

Toutefois, un résident dont le lieu de soin était très éloigné de son domicile, ce qui compliquait la coordination lors de périodes d'instabilités et de fragilités, a pu changer de CMP. La proximité géographique avec son nouveau médecin psychiatre a favorisé les échanges avec ce dernier, pour une meilleure prise en compte des difficultés de ce résident.

La mise en place de synthèses avec les équipes de soin des résidents sont parfois compliquées à mettre en place. Il faut parfois plusieurs mois pour que l'éducatrice parvienne à prendre contact avec l'équipe médico-sociale et fixer une date de rencontre.

4. L'accompagnement social des résidents

Les Projets Personnels Individualisés (PPI) des personnes accueillies se caractérisent de la manière suivante :

- Une résidente travaille en ESAT à temps plein depuis plusieurs années. Son changement d'appartement fin 2015 vers un logement plus grand au sein de la Résidence a été un changement important et très soutenu par sa famille.
- Un résident, après une interruption d'un an de travail, a obtenu plusieurs contrats en CCD en tant que caissier, et cette reprise d'activité positive lui permet d'élaborer des projets personnels pour lesquels il met de l'argent de côté. Il a été très autonome dans sa recherche d'emploi et soutenu par son entourage avec qui il pouvait échanger sur ses perspectives de vie.
- Une résidente a intégré en 2014 un hôpital de jour pour retrouver un rythme occupationnel plus soutenu en vue d'intégrer par la suite le centre d'orientation professionnelle d'Alexandre Dumas où elle a débuté la procédure d'admission. L'orientation s'est mise en place par l'assistante sociale du CMP.

- Une résidente poursuit ses activités thérapeutiques au CATTP. Elle entreprend par ailleurs des démarches pour faire évoluer son projet vers un relogement en Province, projet soutenu par l'éducatrice et son équipe de soin.
- Deux résidents n'ont pas d'activités régulières dans un lieu spécifique, le projet reste à construire en partenariat avec leur CMP et leur médecin. Des rencontres et des accompagnements ont été menés au GEM de « la Vague à l'âme » qui se situe à quelques minutes à pied de la résidence. D'autres accompagnements sont à prévoir pour qu'une accroche s'amorce plus franchement.
- Un résident se rend avec difficulté à l'hôpital de jour car l'éloignement géographique résultant de son emménagement il y a deux ans. Cela a conduit à peu à peu interrompre ses activités, d'autant plus accentué par un syndrome d'isolement inhérent à sa maladie. Les visites régulières de l'éducatrice, les sorties et les réunions organisées par la résidence lui permettent de maintenir un lien social.
- Un résident maintient ses activités régulières au foyer de Post-cure de la Métairie, un lieu repère et stabilisant pour lui. Il participe régulièrement aux sorties organisées par la résidence.

5. Le collectif, la dimension de groupe

La Résidence Accueil Delaître a pu maintenir en 2015 – malgré le changement de référente sociale - un dynamisme au niveau de la dimension collective et permettre aux résidents de se retrouver, d'échanger et de se sentir moins isolés. En moyenne une fois par mois une sortie a été organisée, la participation n'y est pas obligatoire mais repose sur le désir de chacun. Les sorties sont variées afin de permettre une offre diversifiée permettant à chacun d'y trouver un réel intérêt. Les résidents émettent leurs souhaits de sorties puis l'éducatrice fait au mieux pour les organiser soit en semaine ou en week-ends.

Nous avons été visiter et/ou avons organisé :

- l'exposition «Le navigateur du ciel » au Planétarium de la Villette, ainsi que l'exposition permanente, suivit du film « Destination pacifique » à la géode,
- un concert de musique au CATTP du Bouffadou, avec la participation d'une résidente au chant,
- deux dîners dans un restaurant indien et savoyard,
- la visite de l'Arc de Triomphe,
- un pique-nique dans le parc des Tuileries,
- une journée à France Miniature (78)
- un spectacle du cirque de Pékin
- une exposition au musée d'Orsay
- un réveillon de Noël le 23 décembre au soir.

D'autres rencontres ont eu lieu lors de manifestations organisées par d'autres établissements de l'Oeuvre Falret et auxquels certains résidents ont participé :

- les olympiades sportives à Draveil (FAM),
- une rencontre collective artistique organisé par l'Art et l'Etre au C.H.R.S Foyer Falret.

Les résidents pour certains assez isolés apprécient les sorties organisées en groupe, la participation est de 2 à 8 personnes en moyenne.

Pour la première fois, un mini séjour de deux jours a été réalisé. Nous sommes partis au Futuroscope près de Poitiers. Quatre résidents ont participé au séjour accompagnés par l'éducatrice et le Directeur. Nous avons passé la nuit dans l'un des hôtels du site. Il y a eu une bonne cohésion de groupe et une bonne dynamique, les résidents étaient contents de pouvoir partir hors de Paris.

L'élection d'un des résidents comme délégué et représentant des résidents, a permis de donner une nouvelle dynamique de groupe, notamment quant à l'organisation des Conseils à la Vie Sociale. Le délégué a suivi une formation organisée par le CHRS Foyer Falret, ce qui lui a permis de mieux comprendre son rôle et les objectifs de sa mission. Il a accompagné l'éducatrice à plusieurs réunions de la Fapil, et également lors de l'Assemblée Générale de l'œuvre FALRET. Une réunion des résidents a été mise en place avant chaque CVS. Le délégué contacte et convoque l'ensemble des résidents afin qu'ils puissent se réunir et échanger ensemble sur les points qu'ils souhaiteraient voir abordé lors du prochain CVS. Le délégué et l'éducatrice se réunissent par la suite afin de pouvoir établir ensemble l'ordre du jour du CVS.

6. Perspectives

En novembre 2015, la Résidence Accueil a acquis deux nouveaux appartements. Un situé dans la rue de Rochechouart (75009), lequel une fois les travaux de remise en état terminés pourra accueillir un nouveau résident.

Celui situé rue de l'Ermitage (75020) nous a questionné sur la possibilité d'y accueillir éventuellement un couple. Cela aurait été un projet innovant et aurait également permis d'atteindre l'effectif ciblé de douze résidents. Après réflexion, nous l'avons proposé à la résidente qui occupait l'appartement partagé avec le bureau de la Résidence au 1^{er} étage de la rue Delaître. En effet, après avoir vécu sept ans dans cet appartement « partagé », cette résidence avait le projet d'évoluer vers un logement plus spacieux et d'être plus autonome encore quant à la gestion de son budget et de l'espace habité.

Son ancien logement ainsi libéré va permettre à la Résidence de bénéficier d'une salle supplémentaire au niveau de l'espace où se trouve déjà le bureau afin de « centraliser » l'activité dans un même lieu, et de pouvoir proposer aux résidents un espace d'activités collectives.

Cet espace est en cour d'aménagement afin d'y installer une cuisine et une grande table, dans l'objectif de proposer en 2016, à la demande des résidents, un atelier cuisine et pâtisserie, un

« café parlote », un espace de rencontre pour organiser éventuellement des jeux de sociétés, ou encore permettre aux résidents d’avoir un espace pour se réunir lors de la préparation des CVS, ou lorsqu’une réunion d’information doit avoir lieu.

Le projet d’extension de la résidence pour atteindre une capacité de douze logements s’est concrétisé en 2016.

L’arrivée d’une coordinatrice du service logement FALRET à mi-décembre 2015 (0.10 ETP dédié à la résidence) dans le projet d’extension du service va permettre de mieux déployer les projets de dynamisation collective auprès des résidents ainsi que de renforcer l’équipe sociale de la structure.

3. L’ACCOMPAGNEMENT

1. *Le projet social de l’accompagnement*

La Résidence Accueil constitue une réponse sociale destinée à stabiliser et à insérer des personnes étant en situation de handicap psychique dans un habitat durable et adapté à leur problématique physique, psychique et sociale.

La Résidence se veut un lieu porteur des aspirations des résidents, un lieu de vie dynamique et autonomisant, chaleureux et convivial, ouvert sur l’extérieur et créateur de lien social.

Les objectifs de l’accompagnement social

objectifs	moyens
La stabilisation de personnes qui souvent « errent » entre les dispositifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un logement personnel pour des personnes qui n’ont souvent connu que des hébergements collectifs ou pas de logements à eux, ✓ Un temps de séjour non déterminé à l’avance, en fonction du projet de chaque personne, pour des personnes qui ont souvent vécu des prises en charges limitées dans le temps
L’insertion sociale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un appui pour les démarches administratives, la gestion du budget, l’investissement et la gestion du logement, l’information et l’orientation vers les services sociaux, administratifs ou médicaux ✓ Une articulation vie personnelle et vie sociale, par la participation aux animations de la structure et à celles du quartier ✓ La médiation entre les voisins.

La rupture d'avec l'isolement et la solitude	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un environnement chaleureux ✓ Un soutien psychologique ✓ Une mise en relation avec les différents acteurs présents dans les dispositifs sociaux, médicaux
--	---

L'accompagnement social revêt plusieurs formes : entretiens dans un bureau, accompagnement éducatif dans le logement ou accompagnements à l'extérieur.

Les personnes accueillies ont des rendez vous réguliers avec l'éducatrice, allant jusqu'à plusieurs fois par semaine en fonction des besoins d'accompagnement de chaque personne.

Parallèlement aux rendez vous fixés, l'éducatrice reste disponible pour recevoir à l'improviste un résident qui serait dans le besoin d'une rencontre. Elle est également joignable par téléphone du lundi au jeudi. Cela facilite beaucoup les échanges et le maintien du lien avec les résidents.

De plus, les résidents ainsi que la SIEMP peuvent contacter un cadre d'astreinte de l'association quand l'éducatrice n'est pas présente si la situation requerrait une intervention spécifique. Les résidents ont également les coordonnées de la SIEMP qu'ils peuvent joindre quand l'éducatrice n'est pas présente pour faire le relais.

a) La gestion quotidienne du logement

L'accompagnement peut aussi consister à apporter un soutien éducatif à une personne dans les moments quotidiens : cuisiner, bricoler ou faire le ménage.

L'éducatrice ne fait jamais à la place de la personne, elle constitue une personne ressource servant de « moteur » pour impulser chez le résident l'envie et la capacité de faire afin qu'à terme, il parvienne à faire les choses seul.

La plupart des résidents ont besoin de la présence de l'éducatrice pour faire le ménage chez eux. Certains savent le faire mais l'encouragement du travailleur social leur permet de réaliser concrètement leurs tâches ménagères en étant satisfait du résultat.

Dans cette gestion du logement, il y a aussi l'aspect bricolage : clouer, revisser, coller quelque chose sans omettre la dimension « se faire à manger » qui ne va pas de soi pour tous. Certains se font toujours les mêmes repas à base de pâtes, riz et steak haché par exemple et introduire de nouveaux aliments et recettes peut faire l'objet de rendez vous avec la réalisation de courses avant par exemple pour le choix des produits rapport qualité/prix.

L'accompagnement dans le logement est également en soi un outil précieux pour cerner au mieux l'état de la personne car le lieu peut inspirer la confiance et l'entretien peut être plus informel et plus long qu'au bureau. Ainsi, si une personne s'avérait être dans une phase de décompensation, cela se ressentirait sur l'investissement de son logement. L'éducatrice pourra donc très rapidement mettre en place un accompagnement adapté et prendre les mesures nécessaires.

Cependant, parfois, la présence de l'éducatrice dans le logement peut être vécue comme une intrusion d'où l'importance d'adapter les lieux de rendez vous en fonction du ressenti de la personne afin que le lieu ne fasse pas obstacle à l'entretien. Cette précaution peut tout à fait être prise à condition que l'accès au logement puisse se faire à un autre moment sinon cela peut interroger sur ce que la personne dissimule en ne laissant pas l'éducatrice entrer dans son logement et par extension sur son état.

b) Démarches administratives

Parallèlement au suivi de la gestion quotidienne du logement, l'accompagnement social concerne également les démarches administratives. Celles-ci se font dans le bureau de l'éducatrice mais aussi en accompagnant physiquement les personnes dans leurs démarches extérieures.

c) La gestion locative

L'aspect gestion locative, c'est-à-dire la perception de la redevance, est confiée au comptable qui suit l'établissement. Cela permet de faciliter la tâche relationnelle de l'éducatrice auprès des personnes logées. Ceci n'exclut pas le travail d'accompagnement dans le budget. Ainsi, pour certains résidents, des rencontres mensuelles voire hebdomadaires ont lieu pour faire un point sur leur budget.

2. L'accompagnement social collectif

La Résidence Accueil a pour mission d'offrir un cadre de vie rassurant, axé sur la convivialité et l'intégration dans l'environnement social. Associant les espaces privatifs et les activités collectives, la Résidence Accueil permet de rompre la solitude des personnes accueillies et de créer du lien social, facteur d'accès à l'autonomie.

En ce sens, l'éducatrice a pour mission d'aider les personnes à s'inscrire dans leur quartier, et plus particulièrement dans le tissu associatif local : contact avec les associations culturelles, sportives pour des activités, accueil de manifestations locales (expositions, soirées débats...).

Des rencontres avec des associations comme le GEM de la rue des Couronnes et le Centre social Culturel de la rue des Amandiers, situées à deux pas de la résidence, continuent d'être mise en place permettant d'évoluer vers un véritable partenariat. Cette rencontre a permis aux résidents de s'intéresser aux diverses activités proposées par ces structures qui sont ouvertes également les week-ends. L'objectif est d'accompagner les résidents vers l'extérieur dans un lieu qui suscite les rencontres, la convivialité et le lien social.

Il ne s'agit pas d'organiser des activités dans un but occupationnel ; il est important que le résident y trouve un sens réel en termes de plaisir et de participation active.

La dynamique de groupe reste un aspect à travailler d'une manière récurrente, en effet, il y a toujours une ou plusieurs personnes qui ne sont pas disponibles (travail, vacances, rendez vous, hospitalisation...) par rapport aux propositions d'actions – réfléchis pourtant ensemble - et le groupe actuel de référence en termes d'assiduité se compose en moyenne de deux à quatre personnes.

Nous organisons des pots d'accueils, des réunions d'information, des repas au restaurant... La participation ponctuelle du Directeur de Pôle à ces évènements est importante pour les résidents car cela leur permet de maintenir un lien institutionnel avec l'association.

3. La gestion des problèmes techniques

L'entretien d'un logement passe par un ménage, un rangement régulier, mais aussi par du petit bricolage et la gestion de problèmes techniques ponctuels comme un dégât des eaux, une panne de chaudière, des lampes à changer, les grilles d'aération à nettoyer...

D'autres problèmes techniques comme des dégâts des eaux, des portes qui ferment mal, des fenêtres qui ne s'ouvrent plus... nécessitent des liens avec l'agent technique de la SIEMP, notre bailleur, le syndicat de copropriété, les voisins, les assurances. La gestion de ces problèmes nécessite notre intervention et accompagnement pour éviter que les résidents se sentent dépassés et s'inquiètent : Qui contacter ? Comment ? Que dire ? Avec des craintes de ne pas réussir à se faire entendre, ne pas oser aller vers une personne qu'ils ne connaissent pas....

4. L'EQUIPE

L'effectif des salariés est passé de 0.515 ETP en 2014 à 1 ETP fin 2015

-
- un directeur de pôle (0.005 ETP).
- une coordinatrice Service Logement FALRET (0.10 ETP)
- une éducatrice spécialisée (0.50 ETP) référente de l'accompagnement global des résidents.
- un animateur social (0.20 ETP)
- une psychologue (0.05 ETP)
- un comptable (0,05 ETP) qui est chargé de percevoir les participations des locataires ainsi que de la gestion administrative et financière du projet
- un agent de maintenance/ménage (0.095 ETP)

L'éducatrice à pour fonction

- l'accueil, le soutien et la dynamisation individuelle et collective
- la gestion et l'organisation au quotidien de la résidence
- la garantie du projet social de la résidence et de son règlement de fonctionnement
- la responsabilité des biens et des personnes en lien avec le directeur
- la préparation et le suivi technique des logements
- la coordination du groupe de résidents
- les relations avec le réseau partenarial lié à l'accompagnement social global des résidents (SAVS, CCAS, ESAT, Equipes soignantes, CMP, ASE...)
- la gestion des admissions et sorties en lien avec la direction
- l'évolution et l'évaluation du projet d'établissement / rédaction du rapport d'activité en lien avec la direction

5. L'ENJEU DE LA CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

En janvier 2015, le départ de la référence sociale de la résidence et l'arrivée de la nouvelle courant février 2015 a généré un changement d'organisation du planning de présence au sein de la résidence. Les résidents ont fait preuve d'une capacité d'accueil et d'adaptation au changement très intéressante, révélatrice d'une cohésion forte au sein du groupe de résidents.

En effet, particulièrement pour le public accompagné à la résidence accueil, les périodes de changements – induisant séparations et ruptures en termes d'affects - peuvent être des moments déstabilisants. La création d'un lien de confiance prend du temps, un temps qui diffère selon les personnes, mais est essentiel pour assurer la continuité qualitative de l'accompagnement social et de la reprise du suivi des projets individualisés.

L'évolution effectuée depuis ces deux dernières années au niveau de la résidence est sous-tendue par une réflexion de réaménagement structurel se mettant en place progressivement. Le référent seul en poste bénéficie désormais d'une supervision avec un psychologue de l'Œuvre FALRET lui permettant de bénéficier d'un regard extérieur pour analyser sa pratique et prendre du recul par rapport à des situations difficiles afin d'être plus disponible dans l'accompagnement de chacun. Un temps régulier d'échange avec la direction a également été demandé pour expliciter les préoccupations de la résidence ce qui permet de décider ensemble des axes de travail à poursuivre. Ces aménagements ont été nécessaires pour assurer la continuité et la sécurité des suivis des personnes accueillies à la résidence. Par ailleurs, en fonction des événements vécus par les résidents dans leur parcours de vie, il est parfois difficile de répondre à l'ensemble de leurs besoins. Ainsi cela a amené au recrutement d'une coordinatrice du Service Logement FALRET poste dédié en partie à la Résidence accueil Delaître. Cela va permettre qu'un relais et une complémentarité puissent être assurés durant les absences du référent social.

La possibilité d'être joignable en dehors des heures effectives de la résidence par un numéro d'astreinte permet d'assurer un lien rassurant pour différer la demande et évaluer l'urgence.

6. CONCLUSION

En 2015 nous avons souhaité atteindre une plus grande capacité d'accueil par l'acquisition d'autres logements auprès d'un bailleur social avec l'accord de la DRIHL ce qui a pu être réalisé. L'extension prévue à douze logements se concrétisera début 2016.

Le fait de bénéficier fin 2015 d'un local d'accueil plus grand avec l'adjonction de la salle d'accueil et d'activités au bureau du référent permet de favoriser et développer les temps collectifs et de convivialité. Cela est ressenti par les résidents comme une étape importante participant de leur bien-être individuel par du bien vivre ensemble.

Pour 2016, nous souhaitons poursuivre l'objectif d'approfondir le partenariat avec les équipes de soins et les partenaires sociaux l'aspect de coordination autour du projet de vie des personnes et optimiser nos actions dans les situations d'urgence médicale rencontrées par nos résidents le cas échéant.

Ainsi que développer notre expertise dans l'orientation des personnes vers les services compétents afin de leur garantir une meilleure autonomie au sein de la résidence accueil.